

«Les conséquences du nucléaire, ce n'est pas que le cancer du titi»

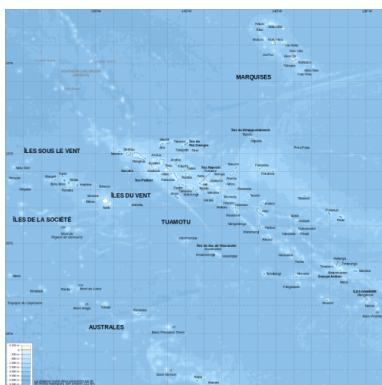
PAR JULIEN SARTRE
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 26 JUILLET 2020

Exode rural, inégalités, obésité... En Polynésie française, au-delà des cancers, les essais nucléaires ont bouleversé les sociétés et les structures économiques. Suite de notre série, avec une étape aux îles Sous-le-Vent.



Anaa, dans l'archipel des Tuamotu. © JS

Tahiti, Raiatea, Tahaa et Anaa (Polynésie française).—« *C'est très important pour moi de dire que les conséquences du nucléaire, ce n'est pas que le cancer du titi [le sein, en tahitien – ndlr].* » Fleuryse Sommers, dite Hinano, 49 ans, toujours extrêmement souriante, conduit un énorme pick-up. En février 2020, nous l'avons rencontrée sur son île natale, là où elle a toujours vécu, là où elle salue tous ceux qu'elle croise d'une parole aimable ou d'un geste de la main, depuis la cabine de son imposant véhicule.



Sur une superficie totale plus vaste que l'Europe, les cinq archipels de Polynésie française. © Wikimedia - Creative Commons

Cette île, c'est Raiatea, l'île sacrée. C'est là, dans l'archipel de la Société, et plus précisément dans le groupe des îles Sous-le-Vent, que François Hollande a tenu un discours sur le passé et l'avenir de la Polynésie française. En février 2016, le président de

la République se tenait sur le *marae* de Taputapuata, un site historique politico-religieux d'une importance extrême dans cette région du monde ; depuis « *le nombril du Pacifique* », il rappelait que « *Raiatea fut la première île peuplée de la Polynésie et donc la base de départ, parfois de retour et de rassemblement* ».

Quelques heures plus tard, de retour à Tahiti, **il reconnaissait pour la première fois** au nom de la France que les essais nucléaires menés entre 1960 et 1996 ont eu « *des conséquences sanitaires et aussi, et c'est un paradoxe, [qu'ils ont] entraîné des bouleversements sociaux* ».

Ces « *bouleversements sociaux* » dont parlait le président de la République ont constitué la véritable déflagration des 193 bombes nucléaires tirées dans l'archipel des Tuamotu. C'est de cela que veut parler Hinano. En roulant à vive allure sur la route qui va d'Uturoa à Tehurui, elle a à cœur de témoigner de l'onde de choc qui a franchi les 1 400 kilomètres qui séparent Mururoa de Raiatea, pour la marquer jusque dans sa chair.

« *Je suis énorme, je ne peux pas manger ce que je veux, je n'arrive pas à perdre du poids, j'ai du mal à gérer mes émotions, se livre sans filtre cette femme qui travaille dans le social. En Polynésie française, plus de la moitié des hommes et des femmes sont en surpoids, un taux de 55 % qui place le *fenua* (la patrie en langue polynésienne) dans le peloton de tête des pays touchés par cette épidémie. « *J'ai perdu mon père, puis mon frère, puis ma mère est tombée malade. Je souffre, je suis mal dans mon corps, je ne suis pas bien du tout. Pourquoi ne mange-t-on pas du taro comme nos grands-parents ? Qu'a-t-on perdu ? Le sait-on encore ?* »*

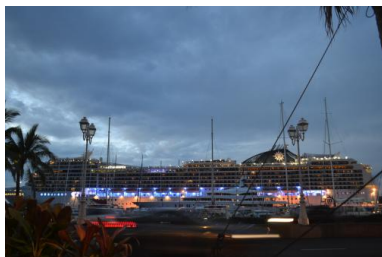
C'est la première fois qu'Hinano raconte son histoire, à sa façon, sans fioritures, un peu confuse parfois. Elle témoigne parce qu'elle veut prendre sa part dans la lutte familiale, celle des Teinauri-Taputu. Béatrice Marro, sa cousine, lui a demandé comme un service de recevoir Mediapart et c'est de cette façon que nous sommes arrivés chez Hinano mais aussi chez son

frère Jean-Baptiste, lui aussi très éprouvé par « *les bouleversements sociaux* » mentionnés par François Hollande.

Occupé à construire un ponton aux formes indéfinissables au bord du lagon, Jean-Baptiste est mystique, vindicatif. Il est un ancien travailleur du nucléaire, dans les Tuamotu. « *Pourquoi avoir fait péter des bombes ici ?*, lance-t-il, passablement énervé. *Est-ce que je viens chier chez vous ? La bombe, ça ne peut pas être réparé, je ne suis pas d'accord. Le Seigneur est au courant.* »

Obésité, diabète, cancer : l'onde de choc des essais a fait surgir des mots terribles qui brouillent parfois les pistes et les esprits. « *Mon plus jeune frère, comme je le disais, est mort à 36 ans*, se souvient et tient tout à coup à raconter Hinano. *C'était en 2006. Il était gros et il a maigri d'un coup. C'était très bizarre, son diabète. Il en est mort.* »

Plus tard, Hinano parle de sa thyroïde. A-t-elle eu un cancer de la thyroïde, comme tant de femmes et d'hommes de la famille Tenaury-Taputu ? « *Non, c'est venu comme ça et c'est parti comme ça. Mon problème à la thyroïde était lié à mon cœur et ça m'a déclenché la tension, le diabète, l'obésité, tout. J'ai pris les médicaments qu'on m'a dit de prendre et j'ai guéri. Par contre, j'ai gardé l'obésité.* »



Mondialisation, tourisme, croisières, occidentalisation à marche forcée : les enjeux de la Polynésie française d'aujourd'hui sont un héritage parfois terrible du passé colonial et nucléaire. © JS

Dans l'ouvrage collectif, *Tahiti après la bombe* (L'Harmattan, Paris, 1995), le chercheur Gilles Blanchet rappelle quelques chiffres qui donnent la mesure du choc qu'a représenté en 1960 l'arrivée du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). Cette institution militaro-industrielle française est responsable de la mise en œuvre pratique des essais sur la terre polynésienne. « *Les dépenses publiques*

représentaient 98 % du PIB [de la Polynésie française] en 1966, écrit cet économiste qui a voyagé plusieurs fois en Océanie afin de mener son enquête. *Elles décuplent entre 1960 et 1970 et atteignent un montant cumulé de plus de 75 milliards de francs Pacifique (CFP). [...] La force de travail mobilisée représente 4 000 personnes en 1964, 7 000 en 1965, 13 000 en 1966, soit le quart de la population active. [...] En 1965, on estime que l'exode rural touche 85 % des travailleurs agricoles.* » L'emprise sur le territoire, ses infrastructures, sa nouvelle structure économique, sociale, est totale.

Tandis que le PIB est multiplié par dix, le nombre de travailleurs français immigrés est lui multiplié par cinq. La composition ethnique même de la société polynésienne change entre l'installation du CEP et le moratoire sur les essais, en 1992 : pas moins de 22 % de la population est maintenant d'origine métropolitaine. Ils étaient 7 % en 1960. L'ampleur des changements, voire leur brutalité, permettent d'imaginer la violence « *des bouleversements sociaux* » qui sont encore à l'œuvre aujourd'hui.

Certains chercheurs parlent d'un « *second choc colonial* » avec l'arrivée du CEP en 1960. Le père Auguste, président de l'association 193, qui rassemble des victimes des essais et milite contre le nucléaire, estime qu'il s'agit là « *du seul choc colonial vraiment important. Pour [lui], le CEP a été un tsunami, qui a tout bouleversé* ».

« *Il faut avoir conscience de la masse d'argent qui a été déversée sur ce territoire*, complète Jean-Marc Régnauld, historien, chercheur à l'université de Polynésie française. *La France a acheté la paix sociale et mis en place un système clientéliste pyramidal dont même les plus pauvres ont bénéficié. Depuis, l'indice des inégalités dans le pays est de 1 à 6, alors qu'il est de 1 à 3 en France. Le territoire en est aussi largement responsable* », finit par tempérer le chercheur.

Avec l'arrêt des essais et le tarissement des fonds du complexe militaro-industriel, de nouvelles appréhensions ont vu le jour et les politiciens de tous bords se sont inquiétés d'un « *lâchage français* ». C'est alors qu'a été mise en place la « *dotation*

globale d'autonomie », une enveloppe annuelle que la loi française définit comme « destinée à compenser les charges de fonctionnement supportées par [la Polynésie française] dans le cadre de la reconversion économique et structurelle de la [collectivité] que l'État accompagne consécutivement à la cessation des essais nucléaires ».

Objet d'un bras de fer annuel entre parlementaires polynésiens et gouvernement français – **la députée Maïna Sage** rappelle ainsi lors de chaque marathon budgétaire sa « dette nucléaire » à la France –, cette enveloppe ne peut rien en ce qui concerne l'exode rural massif, l'occidentalisation à marche forcée des archipels ou encore les nouvelles maladies dont souffrent ses habitants.

Accident cardio-vasculaire, diabète (au taux de prévalence quatre fois supérieur dans ces îles à ce qu'il est en France), obésité : ces maladies ne font pas partie des maladies radio-induites reconnues comme pouvant ouvrir droit à une indemnisation par le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen).

Dans un document confidentiel, interne au gouvernement de Polynésie française, que Mediapart a pu consulter, des médecins réunis en collège médical estiment pourtant que « la sédentarité et la perturbation du mode de vie traditionnel de la société polynésienne ont aujourd'hui encore de graves conséquences en termes de santé publique (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, métaboliques...) ».



Anaa, dans l'archipel des Tuamotu. © JS

Dans son étude épidémiologique sur les conséquences des essais, révélée par le journal *Le Parisien*, le docteur Christian Sueur met en lumière de nombreux troubles du comportement chez les enfants. Il souligne que, lors de son enquête, « l'occurrence troublante était constituée par le fait que la majorité de ces situations

cliniques se retrouvent, dans notre patientèle, chez des "petits-enfants", tout autant dans la descendance de "vétérans", civils, ou militaires du CEP, que chez des populations résidant dans les atolls du sud des Tuamotu ou des Gambier, c'est-à-dire sur les atolls où une fraction très importante de la population a aussi bien travaillé au CEP de Moruroa et Fangataufa qu'elle a été exposée à des retombées radioactives lors des essais atmosphériques (1966-1974) ». Son étude a été publiée en 2018.

« Pour nous, l'État ne reconnaît pas la gravité de l'impact des essais nucléaires, il faut qu'il assume la totalité de cet impact, insiste le père Auguste. Nous réclamons depuis longtemps un référendum local sur la question nucléaire, que tout le monde s'empare de la question, en dehors de ses appartenances politiques ou religieuses. Nous n'avons jamais de réponse à nos questions et ce sujet est complètement tabou. »

Que le peuple polynésien regarde en face le spectre complet des conséquences des essais, c'est aussi le vœu le plus cher de Béatrice Marro, la militante antinucléaire qui se bat au nom de la famille Tenaui-Taputu. « Je veux que la France reconnaisse, s'excuse et finisse par payer pour réparer le mal qu'elle a fait », s'indigne-t-elle.

En 2016, sur l'île sacrée de Raiatea et à Tahiti, la parole de François Hollande constituait un tout petit pas vers cette reconnaissance qui fait tant défaut au peuple polynésien. Emmanuel Macron était attendu en avril 2020 au *fenua*, mais le nouveau coronavirus en a décidé autrement.

Au-delà du changement climatique, dont il était annoncé qu'il serait une part importante de ce voyage officiel, la question nucléaire et sa parole sur le sujet étaient très attendues. Reconnaissance, excuses, indemnisation : une politique française qui se serait engagée dans ce nouveau chemin aurait représenté une rupture radicale avec tout ce qui a été fait depuis 1960, depuis le choc colonial du CEP et le tsunami politique et financier qu'il a fait déferler sur la Polynésie française.

À suivre : « Polynésie française : le déni politique et l'aveuglement colonial français »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.